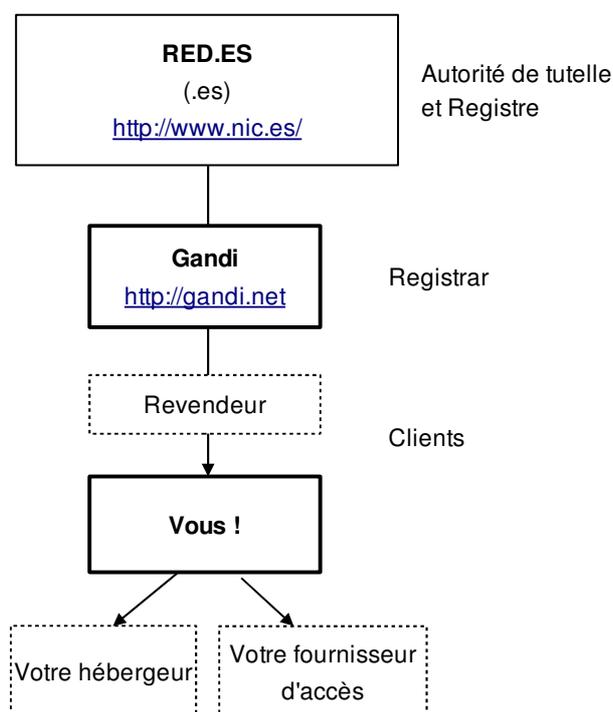


En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .ES supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .ES.1. Autorité de tutelle et Registre

.ES est l'extension officielle de l'Espagne. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'Autorité de tutelle pour l'extension .ES:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .ES.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .ES, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .ES, définies par RED.ES, consultables aux adresses suivantes:

- Réglementations:  
<http://www.nic.es/regulations/288>
- Procédures applicables aux noms de domaine en .ES:  
<http://www.nic.es/instruction-domain-procedures/article/291>
- FAQ et procédures:  
<https://www.nic.es/-your--es-domains/259>
- Manuels:  
<http://www.nic.es/manuals/article/270>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .ES. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi et s'imposent à Nous comme à Vous.

### Article .ES.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur:  
<http://www.gandi.net/domain/es/info>

Les .ES sont ouverts à tous, à condition d'avoir un lien avec l'Espagne ("[Instruction on domain procedures](#)" chapitre II-10).

Pour enregistrer un nom de domaine en .ES, Vous devez respecter les conditions suivantes:

- la durée d'enregistrement est de 1, 2, 3, 4, 5 ou 10 ans;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 7 jours avant la date d'Expiration**;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .ES peut détruire Votre nom de domaine;
- des justificatifs d'identité pourront Vous être demandés pour tout changement des Contacts;
- si Vous enregistrez le domaine en qualité de **personne physique, les contacts administratif et propriétaire doivent être identiques**;
- certains noms sont réservés:  
<https://www.nic.es/article/index.action?sec=427>
- si Vous associez à Votre domaine des serveurs de nom (DNS) qui contiennent ce même nom de domaine, Vous devez obligatoirement renseigner l'adresse IP (glue-record).

Le Registre se réserve le droit de supprimer un domaine si le propriétaire n'a pas de lien avec l'Espagne, si le domaine est un patronyme qui ne correspond pas au propriétaire, ou si Vos données personnelles sont incomplètes ou incorrectes.

Le Registre RED.ES Vous envoie des emails dans certains cas:

- pour Vous confirmer la création de Votre identifiant;
- pour valider un transfert (changement de Registrar)
- pour valider un changement de propriétaire.

### Article .ES.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:  
<http://www.gandi.net/domain/price/detail/es/>

## **Article .ES.5. Données personnelles**

Vous acceptez que le Registre du .ES accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Les données personnelles, nécessaires à l'enregistrement et à la gestion des noms de domaines en .ES, sont traitées en accord avec la loi "LOPDP" (Organic Law 15/1999, 13 December, Personal Data Protection Act):

*« Les données personnelles que Vous fournissez seront délivrées au Registre RED.ES, adresse web [www.red.es](http://www.red.es). La collecte de ces données est nécessaire pour exécuter le contrat. Vous devez maintenir ces données à jour, via la procédure établie, dès qu'un changement prend effet.*

*En traitant Vos données personnelles, le Registre observera les stipulations de la Loi « Organic Law 15/1999 » du 13 décembre sur la Protection des données personnelles, et continuera à adhérer à la Loi telle que modifiée. Le Registre n'utilisera pas les données dans des buts autres que ceux stipulés dans ce contrat ou dans les textes légaux concernant l'attribution des noms de domaine en .ES. Par la présente Vous êtes informé que l'attribution d'un nom de domaine requiert nécessairement que Vos données personnelles soient publiées dans la base publique Whois, qui est accessible sur Internet. En acceptant le présent contrat, Vous acceptez la collecte et le traitement de ces données, y compris leur publication dans le Whois.*

*L'accès et la correction des données peuvent être effectués directement sur le site web de Gandi [www.gandi.net](http://www.gandi.net). Toute annulation ou objection à la collecte des données personnelles par RED.ES, qui doit être effectuée pour exécuter ce contrat, ne pourra être exercée que si le nom de domaine associé est également annulé. »*

## **Article .ES.6. Règlement des litiges**

Le Registre du .ES a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .ES, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

- Réglementation: <https://www.nic.es/media/2008-10/1224676486053.pdf>
- Procédure: <http://www.nic.es/procedure/article/1480>
- Organismes régulateurs: <https://www.nic.es/provedores/article/273>
- OMPI: <http://www.wipo.int/amc/fr/domains/cctld/es/index.html>

Le Registre a également mis en place une procédure spécifique aux fraudes de type « phishing » (hameçonnage): <http://www.dominios.es/antiphishing/article/1448>

## **Article .ES.7. Transfert (changement de registrar)**

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Le Registre envoie un email au contact administratif, contenant les explications pour valider ou annuler le transfert. Si Vous ne validez pas le transfert dans les 10 jours, il sera annulé.

Le transfert d'un .ES ne modifie pas la date d'Expiration du

domaine. Cependant, en cas de demande de transfert vers Gandi proche de la date d'Expiration, Votre nom de domaine sera automatiquement renouvelé (pour 1 an) lors du transfert. Vous acceptez et Vous engagez, à payer le coût du renouvellement une fois le transfert effectué, à défaut Nous serons obligés de détruire Votre nom de domaine.

Le transfert de registrar avec changement de propriétaire simultané (Trade) n'est pas disponible pour les noms de domaine en .ES.

## **Article .ES.8. Changement de propriétaire**

Les règles applicables au changement de propriétaire sont exposées à l'adresse suivante:

<http://www.nic.es/transfer-procedure/article/267>

Le changement de propriétaire n'est **pas disponible sur Notre Interface**. Cependant si Vous souhaitez changer le propriétaire d'un nom de domaine, veuillez, dans premier temps, contacter notre service clients. Le Registre du .ES enverra un email à l'actuel et au nouveau propriétaire contenant les explications pour valider ou annuler le changement de propriétaire. Si le changement de propriétaire n'est pas validé par les 2 parties dans les 10 jours, il sera annulé.

Le changement de propriétaire ne modifie pas la date d'Expiration du domaine.

## **Article .ES.9. Procédure de destruction**

**6 jours avant la date d'Expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 10 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

## **Article ES.10. Exclusion de responsabilité du Registre**

En application de Notre contrat d'accréditation avec le Registre RED.ES, Vous reconnaissez avoir lu et accepté la clause suivante: *« Gandi fonctionne comme un intermédiaire pour l'attribution des noms de domaine en .ES, et à ce titre assume seule la responsabilité des obligations de Registrar, pour les domaines qu'elle gère. En acceptant ce contrat, Vous, ou les bénéficiaires des noms de domaine en .ES, déclarez que Vous avez été informé de cette condition, et renoncez expressément à entreprendre toute action ou plainte à l'encontre de RED.ES, qui résulterait d'un manquement de Gandi à ses obligations. »*

-fin de l'annexe .ES-